

# aspects statistiques

## recensement fédéral des entreprises 1985

### 10. la dépendance économique à Genève

n° 83  
mai 91

SOMMAIRE	Page
1. Introduction: la dépendance économique, une calamité ?	1
2. La dépendance	2
2.1 <i>Origine des informations</i>	2
2.2 <i>Définition de la dépendance</i>	3
2.3 <i>Quelques points de repère sur la dépendance</i>	4
3. La dépendance économique selon le genre d'entreprise	5
3.1 <i>Secteur d'activité économique</i>	5
3.2 <i>La taille des entreprises</i>	10
4. Dépendance économique selon les aires géographiques	13
4.1 <i>Relations avec la Suisse</i>	14
4.2 <i>Un regard sur le reste de la Suisse</i>	16
4.3 <i>Dépendance par rapport à l'étranger</i>	18
5. Comparaison des recensements de 1975 et 1985	20
5.1 <i>Une forte stabilité</i>	20
5.2 <i>Evolution selon les branches d'activité économique</i>	20
5.3 <i>Conclusion: l'absence de l'histoire</i>	22
Annexe: Distribution des personnes occupées en Suisse selon le canton de localisation et de contrôle	23



---

## Brève présentation du Service cantonal de statistique (SCS)

---

### Le SCS : un service d'information

Le SCS est un service général d'information sur la vie économique et sociale du canton de Genève, plus particulièrement sur la population, l'économie et le domaine bâti, qui font l'objet d'une analyse permanente.

Par des enquêtes directes, l'exploitation de sources administratives ou d'informations statistiques fédérales, le SCS rassemble des données chiffrées sur la réalité socio-économique genevoise et ses divers aspects. Il traite ces données et en analyse les résultats en recourant aux diverses méthodes statistiques, afin de produire des informations statistiques pertinentes. Enfin, il diffuse ces informations, plus ou moins synthétisées, sous des formes diverses (tableaux et graphiques; rapports et publications).

Service officiel de l'Etat rattaché au Département de l'économie publique, le SCS est à la disposition des autorités, des administrations et du public, qu'il s'agisse d'associations diverses, d'entreprises ou de particuliers.

Subventionné par la Ville de Genève, le SCS a également un rôle de service municipal de statistique.

- *économie*  
(production, revenus, salaires, consommation, prix, loyers, énergie, conjoncture),
- *domaine bâti*  
(construction, bâtiments, logements, occupation du sol, transactions immobilières).

L'activité du SCS peut être définie en huit points :

- élaboration de statistiques de base dans les domaines précités,
- appui à d'autres services pour la réalisation de statistiques,
- participation à la réalisation des recensements fédéraux (les principaux portent sur la population et les entreprises et ont lieu alternativement tous les 10 ans),
- diffusion de l'information statistique produite ou rassemblée par le SCS (publications, réponses à des demandes de toute nature),
- organisation et gestion de fichiers généraux,
- études et enquêtes diverses pour le compte des autorités,
- participation à des commissions d'experts,
- recherche appliquée : travaux d'analyse et prévision dans les trois principaux domaines du service.

### Activités

Le SCS couvre principalement trois domaines :

- *population*  
(population résidante et active, mouvements démographiques, emploi, marché du travail, santé, éducation),

### Publications

Le SCS édite 10 collections de publications, qui correspondent à différents besoins : voir informations détaillées en fin de cahier.

### Légende des signes

—	valeur nulle
0	valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
...	donnée inconnue
///	aucune donnée ne peut correspondre à la définition
( )	l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
[ ]	valeur peu significative
e	valeur estimée
p	donnée provisoire
r	donnée révisée

Aspects statistiques

n° 83  
Mai 1991

## **Recensement fédéral des entreprises 1985**

### **10. La dépendance économique à Genève**

---

Auteur : *Jean-Luc Bertholet* (Tél. 787 67 46)

Avec la collaboration de *Michel Duplessy*

Prix : 15 F

## Résumé

Plus d'un emploi sur trois recensés à Genève en 1985 dépend de l'extérieur (Suisse ou reste du monde). Ce chiffre relativement élevé s'explique en partie par la présence des organisations internationales et d'une assez forte administration fédérale. On verra, d'ailleurs, que le degré de dépendance du secteur public est supérieur à celui du privé et qu'il atteint dans les services près du double de celui du secteur secondaire.

Les emplois dépendants se rencontrent plus fréquemment dans les entreprises de grande taille. En termes de branches d'activité économique privée, le degré de dépendance est élevé dans : la construction d'appareils électriques, électroniques et d'optique, les activités financières, l'expédition, dépôts et agences de voyages et la recherche (sans l'université). A l'inverse, une forte autonomie se manifeste dans les transports routiers, les affaires immobilières, les services personnels et une bonne partie du secteur industriel (textiles, bois, papier, horlogerie et bijouterie, etc.).

Quelques cantons se détachent de la liste de ceux exerçant un contrôle sur l'économie genevoise : Zurich, Berne, Bâle-Ville, Vaud et Argovie. Quant aux pays étrangers : les Etats-Unis, puis la France et la Grande-Bretagne sont fortement représentés à Genève.

Une comparaison avec la situation dix ans auparavant montre que la dépendance de l'économie genevoise est restée étonnamment stable. Tout au plus a-t-elle crû dans quelques branches d'activité particulières comme : le bâtiment, la métallurgie et les activités économiques "gérant" le temps libre (culture, sports et loisirs, hôtellerie et restauration).

Enfin, en s'interrogeant sur la présence de Genève dans le reste de la Suisse, on voit qu'elle est assez importante et qu'il faut peut-être substituer le terme "intégration" à celui de "dépendance".

## 1. Introduction : la dépendance économique, une calamité ?

Le terme "dépendance" est abondamment utilisé dans les textes économiques et son usage comporte très souvent une connotation négative : est dite dépendante une région dont les activités économiques sont contrôlées par des décisions prises à "l'extérieur". Ce vocable "extérieur" recouvre une dimension géographique (les décisions proviennent de centres éloignés de la région en cause) mais également une dimension sociale (les décideurs ignorent les données locales et font fi de l'environnement économique immédiat dans lequel leurs entreprises sont plongées). Cette acception dépeint la dépendance comme une sujétion qui n'est pas très éloignée de ce qu'on attribue au colonialisme. Disons d'emblée que ce n'est pas cette vision qui a guidé cette étude. Son ambition est à la fois plus modeste et, peut-être, plus neutre, en ce sens qu'elle se donne pour but de décrire statistiquement la situation de l'économie genevoise au moyen d'outils qui, loin d'être parfaits et complets, ont au moins le mérite d'être simples et de se prêter facilement à la discussion.

Habituellement, la définition se réfère à "l'amont", autrement dit aux centres de décision qui dirigent l'entreprise. Symétriquement, on peut définir une dépendance vers "l'aval", mettant en évidence les débouchés de l'entreprise. Pour une bonne part, il s'agit des marchés étrangers dont les sanctions très violentes peuvent mettre en péril une industrie exportatrice par des réactions non maîtrisables à l'échelle de l'entreprise (évolution brutale des taux de change, bouleversements politiques, protectionnisme...). Dans le même ordre d'idée, on peut ranger dans cette catégorie de dépendance la sous-traitance, qui risque fort de satelliser une entreprise par rapport à ses clients si elle ne prend pas garde à les diversifier suffisamment.

Cette mesure de la dépendance par les débouchés est très certainement riche d'enseignements, particulièrement en Suisse. Pourtant elle n'est pas traitée dans ce texte, car les instruments objectifs de mesure font défaut.

La dépendance économique genevoise a déjà fait l'objet d'une étude (Aspects statistiques n° 16 : *La dépendance économique des entreprises du canton de Genève. Analyse par type et degré de dépendance, région et branche économique*, Service cantonal de statistique, octobre 1980, 31 pages). Cette analyse se fondait sur le recensement fédéral des entreprises de 1975. Au niveau fédéral, on citera l'analyse de ce même recensement publiée par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud : *Aspects de la dépendance économique intercantonale. Position de l'économie vaudoise*, Marc Diserens et Brigitte Martin, Lausanne, 1982. Quant aux données suisses du recensement de 1985, elles sont présentées dans *Concentration des entreprises et dépendance économique spatiale en Suisse*, Angelo Rossi et Peter K. Häni, Office fédéral de la statistique, Berne 1989.

### Intégration ou dépendance croissante ?

Il est essentiel de garder à l'esprit qu'une entreprise, quelle qu'elle soit, est un maillon participant à un circuit économique et que, par là même, elle se doit d'être intégrée à son environnement économique. Où s'arrête l'intégration et où commence la dépendance ? Une telle question suppose une réponse normative qui échappe au propos qui est le nôtre.

La presse évoque fréquemment les rachats et fusions d'entreprises : le mouvement est loin d'être récent et on l'a étudié attentivement depuis la fin de la dernière guerre mondiale. Ces opérations de regroupement débouchent parfois sur la création d'organismes actifs dans plusieurs pays. On parle alors d'entreprises multinationales ou transnationales. Ce genre d'entreprises fera l'objet d'une étude ultérieure.

Le regroupement d'entreprises en des entités multinationales n'est pas propre au monde économique; ce phénomène se manifeste également au niveau politique et culturel. On ne citera qu'un exemple : le mouvement soudant en ce moment les pays de la CEE a certes des objectifs économiques, mais également politiques, culturels et sociaux.

## 2. La dépendance

### 2.1 Origine des informations

Toutes les données de cette publication proviennent des recensements fédéraux des entreprises (RFE) de 1975 et 1985. Cette enquête est la plus importante de la statistique économique. Elle est exhaustive et porte sur l'ensemble des secteurs économiques, y compris le secteur public et les personnes travaillant à leur compte. Néanmoins, ce document ne traite que des secteurs secondaire et tertiaire. Les activités du secteur primaire (agriculture, sylviculture, horticulture, pêche) n'y seront pas analysées sous l'angle de la dépendance.

De tels recensements sont réalisés tous les dix ans depuis 1955 (les dates antérieures étant 1905, 1929, 1939). Comme le relevé porte directement sur les établissements et non sur les entreprises, l'implantation des activités économiques est localisée de manière précise. Les informations recueillies par établissement peuvent ensuite être groupées par entreprise.

ENTREPRISE	Entité économique autonome, juridiquement indépendante et constituée pour réaliser une activité économique. Exemples : société anonyme, à responsabilité limitée, association, fondation; pour les administrations publiques, la notion d'entreprise est appliquée par analogie à de grandes unités administratives ayant un certain degré d'autonomie (exemples : département, université, hôpital).
ÉTABLISSEMENT	Tout lieu de travail géographiquement distinct où une activité économique est exercée de façon régulière par une ou plusieurs personnes. Une entreprise est formée d'un ou de plusieurs établissements.

Le relevé de 1985 pour les établissements non agricoles porte sur tous les établissements des secteurs privé et public dans lesquels on produit/répare des biens ou fournit un service pendant au moins vingt heures par semaine, même si cette activité n'est pas rémunérée. Les services domestiques dans les ménages privés et le travail à domicile ne sont pas recensés.

SIÈGE (ADMINISTRATIF)	Etablissement principal de l'entreprise (pour les entreprises ayant plusieurs établissements). En général, celui qui occupe le plus de personnes, contribue le plus à la production de l'entreprise et abrite la direction générale de celle-ci. Ne correspond pas forcément au siège statutaire ou social.
--------------------------	---

Le classement des établissements par branche (ou activité) économique est effectué en fonction de l'activité économique principale, déterminée d'après le nombre de personnes occupées.

A l'échelon de l'entreprise (pour les entreprises ayant plusieurs établissements), l'attribution de la branche économique est basée sur l'activité des établissements telle que déterminée ci-dessus, la branche de ceux-ci étant pondérée par l'effectif des personnes occupées.

Les activités économiques sont définies et codées dans la "nomenclature générale des activités économiques 1985", qui est appliquée<sup>1</sup> dans toutes les statistiques utilisant la notion d'activité ou de branche économique.

Notons aussi que la notion d'entreprise utilisée dans le RFE (entité juridiquement indépendante) ne rend pas compte des activités des groupes d'entreprises : ces derniers sont constitués de plusieurs entreprises de raison sociale différente appartenant, en majorité du moins, au même propriétaire (personne physique ou morale) et agissant sur le plan économique en synergie. Pour l'observateur, ces groupes sont souvent considérés dans leur globalité comme formant chacun une seule entreprise. Le RFE permet en partie d'étudier les liens financiers entre entreprises, mais il n'est pas possible de recomposer les groupes et de les traiter en tant que tels.

Le terme "personnes occupées" est utilisé ici comme équivalent à "emplois". Sans précision complémentaire, il inclut les personnes travaillant à plein temps et celles occupées à temps partiel.

---

1. Version 1985 ou version antérieure.

## 2.2 Définition de la dépendance

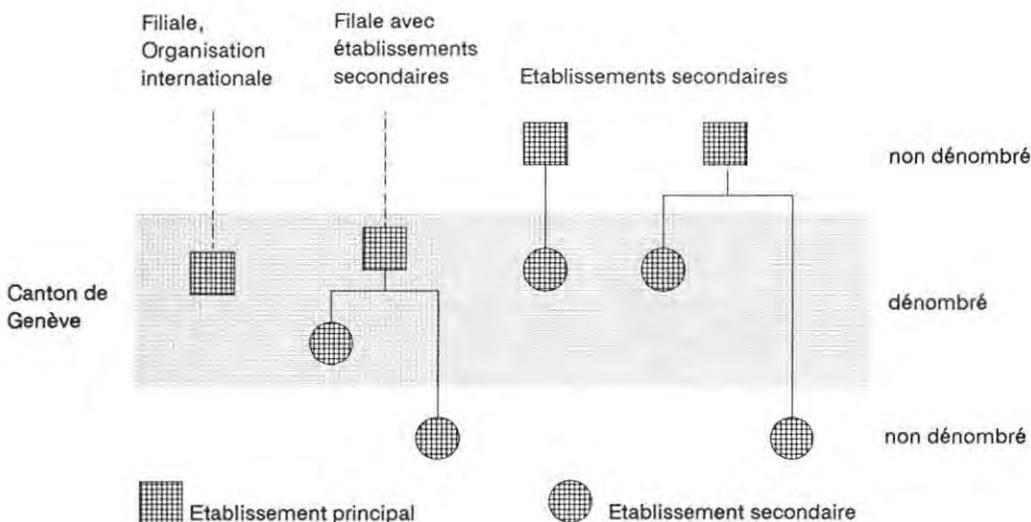
Nous avons mentionné dans l'introduction la diversité des formes de la dépendance. Ici, nous adoptons une définition restrictive calquée sur les données recueillies à l'occasion des recensements. Si cette démarche a l'avantage de la clarté, le lecteur cependant constatera qu'elle n'est pas en mesure de rendre compte des nuances des liens de dépendance.

Toute relation de dépendance se définit par rapport à un territoire géographique : ici, le canton de Genève. Cette définition a l'avantage de permettre des comparaisons dans le temps (avec le recensement de 1975) et avec d'autres statistiques cantonales. Cependant, au moment où l'on parle de plus en plus fréquemment de région, le découpage du territoire selon les frontières cantonales apparaîtra vraisemblablement à certains comme trop limitatif. Cette critique mérite d'être gardée à l'esprit au moment où l'on commentera les informations chiffrées qui vont suivre.

Voici les quatre formes de dépendance que nous avons retenues pour cette étude :

- a) *Etablissement appartenant à une entreprise dont le siège est à l'extérieur du canton de Genève*  
Il s'agit d'un établissement secondaire situé à Genève, qui est contrôlé par un établissement principal (le siège) localisé dans un autre canton suisse. On parlera parfois de "succursale" pour désigner ce type d'établissement.
- b) *Filiale*  
C'est une entreprise dont plus de la moitié du capital est contrôlé par une entreprise extérieure (maison mère). Cette maison mère peut se trouver aussi bien en Suisse (ailleurs qu'à Genève) qu'à l'étranger. Les filiales de maisons-mères situées à Genève ne sont pas considérées comme dépendantes. La filiale peut comporter un établissement unique ou plusieurs établissements secondaires. Dans ce dernier cas, il arrive que certains de ces établissements secondaires soient eux-mêmes localisés dans d'autres cantons; ces derniers ne sont pas pris en compte dans les tableaux de cette publication.
- c) *Organisation internationale et mission diplomatique*  
C'est une entreprise directement liée à un Etat ou à un groupe d'Etats. L'ensemble du secteur international est considéré comme dépendant, même si la Suisse - et donc aussi indirectement Genève - subventionne certains organismes.
- d) *Entreprise intégrée à un groupe national*  
Il s'agit pour l'essentiel de deux entreprises de distribution que nous avons considérées comme dépendantes dans le but d'avoir des données comparables avec les informations recueillies lors du recensement de 1975.

Voici comment schématiser les situations de dépendance :



Rappelons une fois encore que ces définitions ne rendent que partiellement compte de la dépendance. Par exemple, elles ignorent les relations indirectes : une société étrangère possède une filiale à Genève, laquelle est elle-même maison mère d'une filiale genevoise. Cette dernière n'est pas considérée comme dépendante car ses liens directs sont situés dans le canton.

## 2.3 Quelques points de repère sur la dépendance

Combien d'emplois à Genève dépendent-ils d'un centre de décision localisé à l'extérieur du canton ? La réponse est 84 880 emplois, soit 35,5 % des personnes occupées à Genève en 1985. Autrement dit, un peu plus d'une personne sur trois travaillant à Genève occupe un poste régi par des décisions prises à l'extérieur du canton (en Suisse ou à l'étranger). Ce taux, que l'on a défini comme le rapport du nombre de personnes occupées dans les établissements dépendants sur le total des emplois du canton, est appelé le *taux de dépendance*. Il sera largement utilisé par la suite car il se prête facilement à des analyses sectorielles : on comparera les taux de dépendance de diverses branches d'activité économique ou, encore, des secteurs public et privé.

Tableau 1

Canton de Genève

### Dépendance des secteurs privé et public en 1985<sup>(1)</sup> Etablissements et personnes occupées, selon la forme de dépendance

	Etablissements		Personnes occupées	
	Nombre	%	Nombre	%
• Secteur privé				
<b>Ensemble des entreprises</b>	<b>18 591</b>	<b>100,0</b>	<b>180 279</b>	<b>100,0</b>
Moins les établissements dont le siège est hors du canton	1 083	5,8	24 628	13,7
Moins les filiales	915	4,9	29 613	16,4
Moins les établissements intégrés à un groupe national	133	0,7	5 638	3,1
Entreprises indépendantes	16 460	88,5	120 400	66,8
• Secteur public				
<b>Ensemble des entreprises</b>	<b>1 306</b>	<b>100,0</b>	<b>59 146</b>	<b>100,0</b>
Moins les entreprises du secteur public fédéral	207	15,8	6 429	10,9
Moins le secteur international	205	15,7	18 572	31,4
Entreprises du secteur public local	894	68,5	34 145	57,7
• Secteurs privé et public				
<b>Ensemble des entreprises</b>	<b>19 897</b>	<b>100,0</b>	<b>239 425</b>	<b>100,0</b>
Moins les entreprises dépendantes	2 543	12,8	84 880	35,5
Entreprises indépendantes	17 354	87,2	154 545	64,5

(1) Secteur primaire non compris.

Source : OFS (Berne) – SCS (Genève)

L'appréciation que l'on serait tenté de porter sur la dépendance économique genevoise et, en particulier, la comparaison avec d'autres régions doit tenir compte des caractéristiques propres à Genève. Canton frontière, il abrite une administration douanière fédérale. L'aéroport amène sur place nombre d'agences d'entreprises de transports de tous pays. Enfin, l'implantation d'organisations internationales sur son territoire est une originalité qu'aucun autre canton ne partage avec la même intensité. Par définition, tous les emplois du secteur international sont considérés comme dépendants. Or, ce secteur occupe à lui tout seul plus de 18 000 personnes, soit autant d'emplois que les secteurs de la santé et de l'enseignement réunis ! On ne s'étonnera donc pas que le degré de dépendance du secteur public soit nettement supérieur à celui du secteur privé.

La lecture du tableau 1 montre que les taux de dépendance exprimés en termes d'emplois sont supérieurs à ceux exprimés en termes d'établissements. Cela signifie que la taille des établissements dépendants est, en moyenne, supérieure à celle des établissements indépendants. Un rapide calcul

conduit à une taille moyenne de 33,4 emplois par établissement dépendant alors qu'elle est de 8,9 pour les autres. On reviendra plus longuement sur cette question au chapitre 3.

Au chapitre 5, on verra que la dépendance n'a que peu évolué au cours de la décennie 1975-85 : l'impact sur l'économie genevoise de centres de décision extérieurs n'a pas augmenté de manière significative.

En bref, à Genève, un peu plus d'un emploi sur trois dépend de l'extérieur, cette proportion est plus élevée dans le secteur public que dans le privé; ces emplois se situent plutôt dans de grands établissements. Enfin, dans la décennie 1975-85, on enregistre globalement peu de changements.

### **3. La dépendance économique selon le genre d'entreprise**

#### **3.1 Secteur d'activité économique**

Le taux de dépendance – exprimé comme le rapport des emplois dépendants sur le nombre d'emplois total d'un secteur d'activité – ne se répartit pas uniformément à travers les branches d'activité économique. Tout d'abord, certaines activités sont par définition presque entièrement dépendantes : il s'agit de la diplomatie, des transports par chemin de fer (CFF) et aériens, des communications (PTT) et des assurances sociales. Inversement, d'autres secteurs sont liés aux tâches de l'administration publique locale et sont fortement indépendants (voirie, enseignement, santé). Il n'est pas intéressant de prendre en compte ces secteurs d'activité dans une tentative de caractériser l'économie genevoise par l'intensité de ses liens extérieurs. Ils ne sont pas pris en compte dans la discussion qui suit.

En considérant, d'une part, les activités économiques fortement dépendantes (par exemple un taux de plus de 60 %) et, d'autre part, celles très indépendantes (moins de 10 %), on arrive à brosser un tableau sommaire des relations entre Genève et le reste du monde. Dans les services, les activités dépendantes se concentrent dans les activités financières (taux de dépendance : 78 %), la recherche hors l'université (79 %), l'expédition, dépôts et agences de voyage (61 %) et la location de biens mobiliers (61 %). Dans le secteur secondaire, la dépendance n'est forte que dans la construction d'appareils électriques, électroniques et optiques (68 %). Le total des personnes occupées dans ces cinq activités est de 25 561 dont 18 913 emplois dépendants (76 % en moyenne). Ces données sont reprises dans le graphique 3.1.

A l'opposé, les activités plus genevoises sont, pour les services : le transport routier et par pipe-line (taux de dépendance : 6 %), les affaires immobilières (7 %), les services personnels (9 %), les oeuvres et hébergement sociaux (3 %). Dans le domaine des activités secondaires, on trouve : l'industrie textile (2 %), l'habillement et la lingerie (2 %), l'industrie du bois et du meuble (1,7 %), du papier (0 %), le cuir et la chaussure (0 %), le plastique (0 %) et enfin l'horlogerie et bijouterie (3 %). Ces onze groupes d'activités occupent 24 297 personnes, dont 1 268 emplois dépendants (5 % en moyenne).

Plus généralement, l'économie genevoise dépend de l'extérieur beaucoup plus pour les services que pour les activités secondaires; le degré de dépendance du secteur secondaire atteint 20,1 % alors que celui du secteur des services est de 39,5 %. Est-ce dire que les activités industrielles ont gardé un profil plus genevois et que le secteur des services – peut-être à cause de son explosion – a su mieux capter l'intérêt des investisseurs extérieurs ? Cette opinion est certainement trop catégorique car on a assisté à beaucoup de rachats et de réorganisations d'entreprises dans le secteur secondaire depuis 1975; or, beaucoup de ces transactions ont fait appel à des partenaires situés hors du canton.

Avant de clore ce paragraphe, examinons le genre de dépendance caractérisant les secteurs d'activité économique. Dans le secteur secondaire, on trouve presque cinq fois plus d'emplois dans les filiales que dans les succursales. Inversement, dans le secteur tertiaire, les filiales occupent moins de personnes que les établissements reliés à un siège hors du canton (cf. tableau 2).

Tableau 2

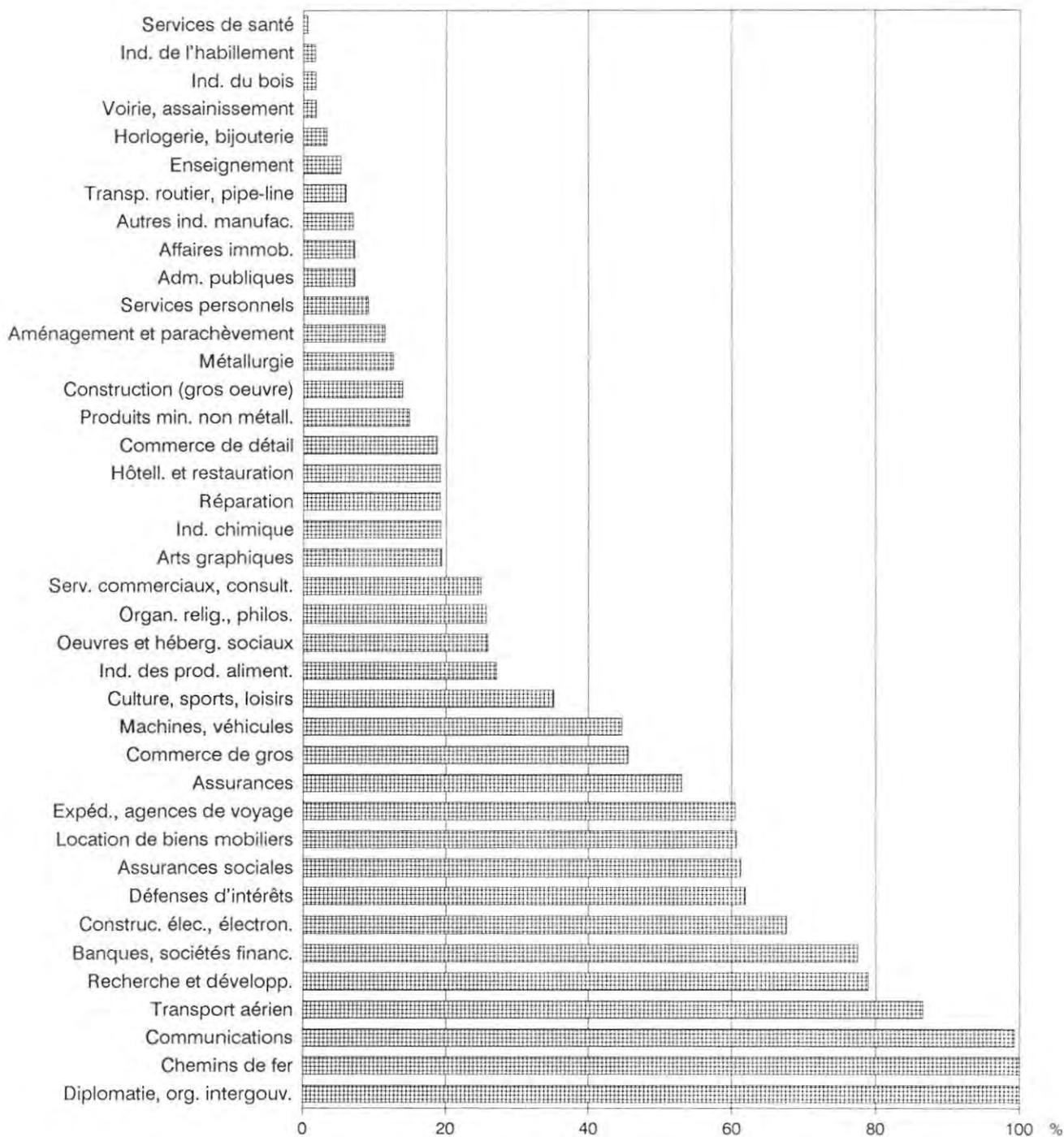
Canton de Genève

**Dépendance des secteurs secondaire et tertiaire en 1985**  
**Etablissements et personnes occupées, selon la forme de dépendance**

	Ensemble		Nature de la dépendance						Total des établissements dépendants			
			Siège hors du canton		Filiale		Secteur international et entr. intégrées à un groupe nat.		Chiffres absolus		% de l'ensemble	
	Etablissements	Pers. occup.	Etablissements	Pers. occup.	Etablissements	Pers. occup.	Etablissements	Pers. occup.	Etablissements	Pers. occup.	Etablissements	Pers. occup.
Economie énergétique	10	1 380	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0
Industrie, arts et métiers	1 887	29 066	58	1 014	57	6 515	-	-	115	7 529	6,1	25,9
Ind. des prod. alimentaires	50	1 619	3	258	1	180	-	-	4	438	8,0	27,1
Ind. des boissons	6	146	2	114	2	28	-	-	4	142	66,7	97,3
Ind. du tabac	1	379	-	-	1	379	-	-	1	379	100,0	100,0
Ind. textile	7	45	1	1	-	-	-	-	1	1	14,3	2,2
Ind. de l'habillement, lingerie	112	578	1	9	-	-	-	-	1	9	0,9	1,6
Ind. du bois et du meuble en bois	352	2 297	5	32	1	6	-	-	6	38	1,7	1,7
Ind. du papier	10	316	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0
Arts graphiques	283	3 323	3	5	8	619	-	-	11	624	3,9	18,8
Ind. du cuir et de la chaussure	32	330	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0
Industrie chimique	67	3 015	4	40	7	540	-	-	11	580	16,4	19,2
Ind. des mat. plast., caoutchouc	20	119	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0
Produits minéraux non métalliques	75	979	3	9	1	136	-	-	4	145	5,3	14,8
Métallurgie	224	2 277	4	17	7	270	-	-	11	287	4,9	12,6
Construction de machines, véhicules	65	3 441	7	260	4	1 276	-	-	11	1 536	16,9	44,6
Construction élec., électron., optique	158	4 624	12	116	20	3 008	-	-	32	3 124	20,3	67,6
Horlogerie, bijouterie	229	4 311	4	83	4	56	-	-	8	139	3,5	3,2
Autres industries manufacturières	196	1 267	9	70	1	17	-	-	10	87	5,1	6,9
Bâtiment et génie civil	1 226	19 448	37	675	17	1 813	-	-	54	2 488	4,4	12,8
Construction (gros oeuvre)	285	10 942	12	163	7	1 334	-	-	19	1 517	6,7	13,9
Aménagement, parachèvement	941	8 506	25	492	10	479	-	-	35	971	3,7	11,4
Commerce, hôtellerie, réparation	7 728	58 389	446	5 057	411	11 327	133	5 638	990	22 022	12,8	37,7
Commerce de gros	1 285	14 985	122	1 940	176	5 934	-	-	298	7 874	23,2	52,5
Intermédiaires du commerce	317	1 350	5	9	30	561	-	-	35	570	11,0	42,2
Commerce de détail	3 770	22 743	236	2 010	156	2 251	133	5 638	525	9 899	13,9	43,5
Hôtellerie et restauration	1 365	14 661	57	832	36	1 961	-	-	93	2 793	6,8	19,1
Réparation	991	4 650	26	266	13	620	-	-	39	886	3,9	19,1
Transports et communications	964	14 424	257	8 716	51	883	-	-	308	9 599	32,0	66,5
Chemins de fer	17	844	16	838	1	6	-	-	17	844	100,0	100,0
Transport routier, par pipe-line	515	3 755	15	187	4	36	-	-	19	223	3,7	5,9
Navigation	17	104	1	5	3	12	-	-	4	17	23,5	16,3
Transport aérien	79	3 634	38	2 562	21	586	-	-	59	3 148	74,7	86,6
Expédition, dépôts, agences de voyage	213	1 735	73	826	20	223	-	-	93	1 049	43,7	60,5
Communications	123	4 352	114	4 298	2	20	-	-	116	4 318	94,3	99,2
Banques, assurances, conseils	4 609	45 708	355	12 465	345	7 763	-	-	700	20 228	15,2	44,3
Banques, sociétés financières	445	17 371	128	7 992	142	5 473	-	-	270	13 465	60,7	77,5
Assurances	154	3 311	83	1 633	9	121	-	-	92	1 754	59,7	53,0
Affaires immobilières	252	1 949	8	49	9	89	-	-	17	138	6,7	7,1
Location de biens mobiliers	88	926	20	388	8	173	-	-	28	561	31,8	60,6
Services commer., consultants	2 546	15 549	108	2 148	169	1 568	-	-	277	3 716	10,9	23,9
Services personnels	1 124	6 602	8	255	8	339	-	-	16	594	1,4	9,0
Autres services	2 921	42 738	64	2 059	34	1 312	-	-	98	3 371	3,4	7,9
Enseignements public et privé	540	13 393	3	64	4	59	-	-	7	123	1,3	0,9
Recherche (sans Université)	26	905	2	41	6	673	-	-	8	714	30,8	78,9
Services de santé, vétérinaires	1 251	14 217	2	17	1	61	-	-	3	78	0,2	0,5
Voirie, assainissement	66	1 332	1	24	-	-	-	-	1	24	1,5	1,8
Oeuvres et hébergement sociaux	229	3 995	15	106	4	20	-	-	19	126	8,3	3,2
Organisations religieuses, philos.	140	1 426	9	192	2	6	-	-	11	198	7,9	13,9
Défense d'intérêts collectifs	214	2 878	24	148	12	346	-	-	36	494	16,8	17,2
Culture, sports, loisirs	455	4 592	8	1 467	5	147	-	-	13	1 614	2,9	35,1
Administrations publiques, diplomatie	552	28 272	73	1 071	-	-	205	18 572	278	19 643	50,4	69,5
Administrations publiques	340	8 993	71	638	-	-	-	-	71	638	20,9	7,1
Assurances sociales	7	707	2	433	-	-	-	-	2	433	28,6	61,2
Diplomatie, organ. intergouvernementales	205	18 572	-	-	-	-	205	18 572	205	18 572	100,0	100,0
Total	19 897	239 425	1 290	31 057	915	29 613	338	24 210	2 543	84 880	12,8	35,5
Secteur secondaire	3 123	49 894	95	1 689	74	8 328	-	-	169	10 017	5,4	20,1
Secteur tertiaire	16 774	189 531	1 195	29 368	841	21 285	338	24 210	2 374	74 863	14,2	39,5

Source : OFS (Berne) - SCS

Taux de dépendance(1) des activités économiques occupant au moins 500 personnes



(1) Taux de dépendance : rapport des emplois dépendants sur le nombre total d'emplois d'un secteur d'activité.

Cette forte dissymétrie résulte peut-être de la manière avec laquelle les entreprises de ces deux secteurs gèrent leur croissance : il se peut que, dans le secteur secondaire, les entreprises croissent davantage par rachats d'entreprises préexistantes et indépendantes qui deviennent ainsi des filiales, alors que le secteur tertiaire organise sa croissance par l'ouverture d'établissements liés à un siège unique.

De fait, de 1975 à 1985, on se remémorera aisément les rachats d'industries genevoises; il est en revanche plus difficile de mentionner de tels transferts de propriété dans le domaine des services. On assiste, par exemple dans les services bancaires et la distribution, à la multiplication et la juxtaposition de succursales. On aurait ainsi deux modèles de croissance : l'un par absorption d'entreprises préexistantes (le secondaire) et l'autre par multiplication "d'agences" (les services). Le lecteur reconnaîtra sans peine l'organisation de certains secteurs d'activité du tertiaire, laquelle se matérialise par la présence d'un siège national (souvent à Zurich) dont dépend l'ensemble des établissements présents dans tout le pays (banques, location de biens mobiliers, voyages ...). Ce ne sont là que des conjectures, qui devraient être vérifiées par une statistique retraçant "la démographie des entreprises", laquelle statistique fait défaut pour la période sous revue.

Les graphiques 2 et 3 montrent la répartition des emplois par branche, selon le genre de dépendance; comme ils sont en chiffres absolus, ils donnent en même temps une idée de l'importance en effectifs de chaque branche économique.

En ce qui concerne le secteur secondaire, on vient de relever le poids des filiales (5 fois plus d'emplois que dans les succursales). Cependant, l'examen de chaque branche d'activité de ce secteur montre une concentration relative des filiales dans l'industrie alimentaire, la construction de machines et véhicules, et dans l'aménagement/parachèvement de la construction.

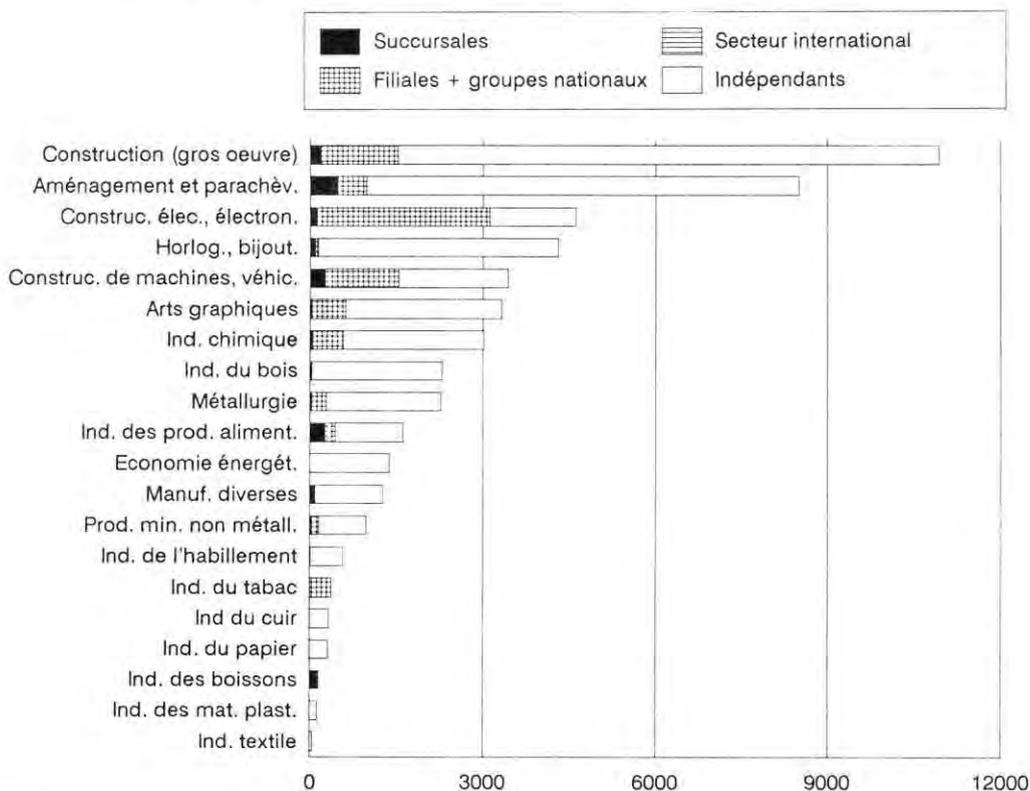
Le graphique du secteur tertiaire (3) n'est pas à la même échelle. Le poids des filiales y est en moyenne plus faible, tout en se concentrant dans les activités commerciales et bancaires.

Enfin, ces graphiques permettent de voir où se concentrent les emplois dépendants. En termes absolus, trois branches se détachent nettement dans le secteur secondaire, il s'agit de la construction d'appareils électriques, de la construction de machines et véhicules et du gros oeuvre. Ensemble, elles offrent plus de 6 000 emplois dépendants. Parmi les activités de services, le palmarès est un peu plus étoffé, on y rencontre le commerce (gros et détail), l'hôtellerie et restauration, les transports aériens, les banques et les services commerciaux; chacune de ces activités occupe plus de 2 000 personnes dans des emplois dépendants, ensemble elles offrent 27 500 emplois de cette sorte.

Graphique 2

Canton de Genève

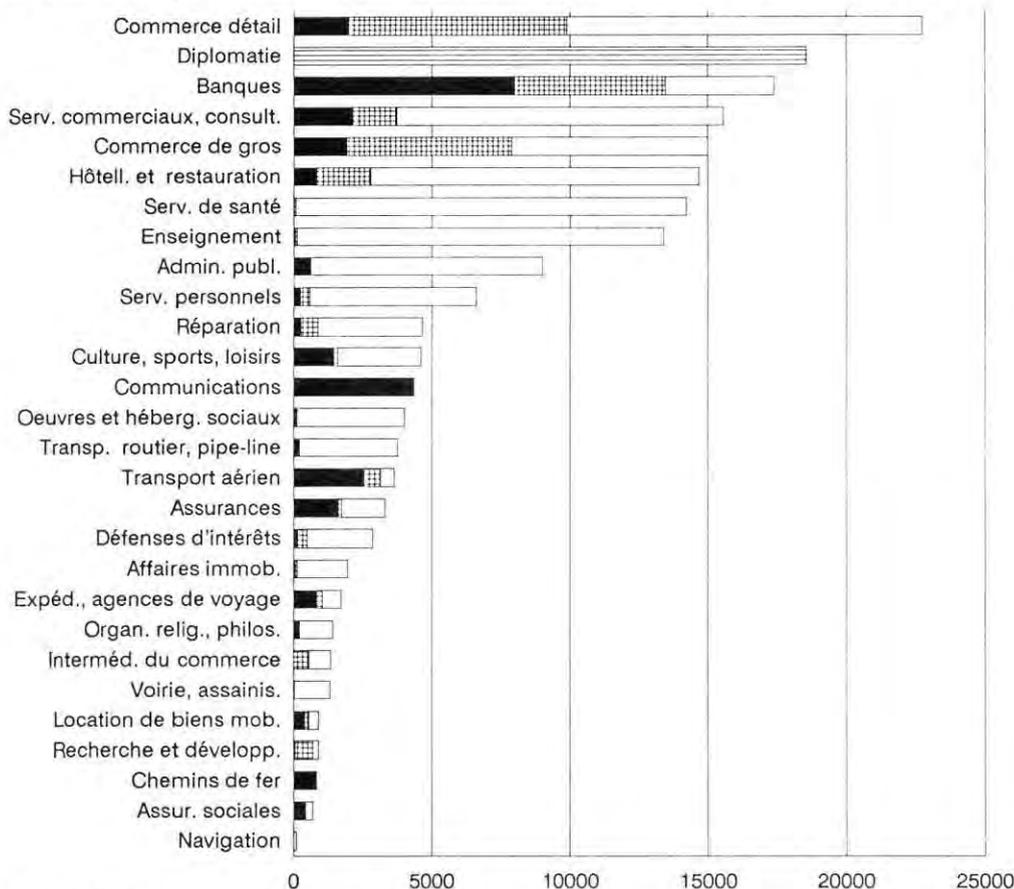
Personnes occupées dans le secteur secondaire selon la forme de dépendance, en 1985



Graphique 3

Canton de Genève

Personnes occupées dans le secteur tertiaire selon la forme de dépendance, en 1985



### 3.2 La taille des entreprises

Parmi les établissements indépendants, la plupart appartiennent à des entreprises de moins de dix personnes, et seulement 7 % appartiennent à des entreprises dont la taille dépasse cent employés<sup>1</sup>. L'image des établissements dépendants est tout autre puisque la moitié (49 %) d'entre eux s'insèrent dans les entreprises de plus de cent personnes.

Une autre manière de mesurer ce phénomène est de constater que, parmi l'ensemble des établissements (2 416) appartenant à des entreprises de plus de cent personnes, plus de la moitié (52 %) dépendent de l'extérieur, contre 13 % pour l'ensemble des établissements du canton, toute taille confondue. Le tableau et le graphique ci-dessous donnent une image complète de la dépendance selon la taille des entreprises.

Tableau 3

Canton de Genève

Etablissements selon la taille de l'entreprise et la forme de dépendance, en 1985

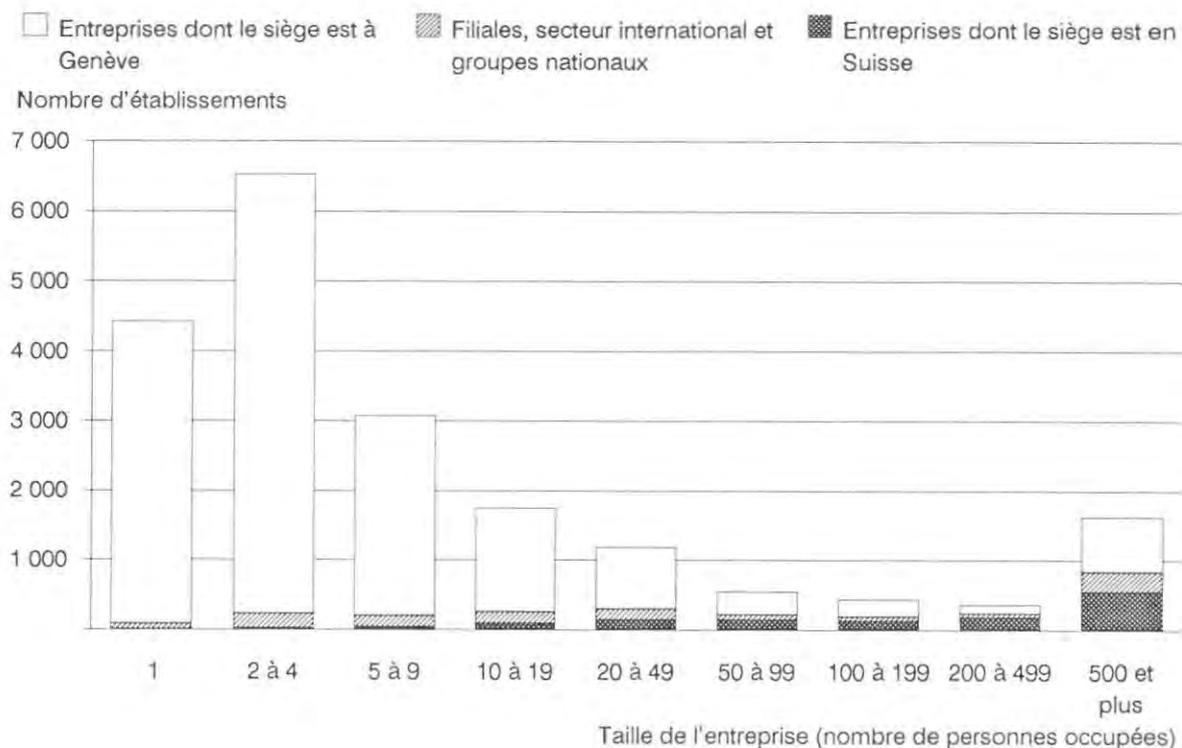
	Nombre de personnes occupées dans l'entreprise									Total
	1	2 à 4	5 à 9	10 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et plus	
Etablissements dépendants	82	226	202	258	302	219	192	231	831	2 543
Succursales	-	17	42	88	145	147	127	180	544	1 290
Filiales	69	180	133	122	106	56	58	48	143	915
Groupes nationaux	-	-	-	-	-	-	-	-	133	133
Secteur international	13	29	27	48	51	16	7	3	11	205
Etablissements indépendants	4 342	6 296	2 872	1 486	874	322	240	134	788	17 354
<b>Total</b>	<b>4 424</b>	<b>6 522</b>	<b>3 074</b>	<b>1 744</b>	<b>1 176</b>	<b>541</b>	<b>432</b>	<b>365</b>	<b>1 619</b>	<b>19 897</b>

Source : OFS (Berne) - SCS

Naturellement, les grandes et petites entreprises ne pratiquent pas les mêmes genres d'activités économiques. On trouve les grandes entreprises du secteur privé dans les activités de l'industrie chimique, de l'alimentation, des machines, de la construction électrique, des assurances, des transports aériens et des banques. Les petites entreprises sont plutôt actives dans les domaines des services commerciaux, de la santé, des réparations et des affaires immobilières (pour une présentation détaillée, voir *Les entreprises établies à Genève*, Aspects statistiques n° 66, SCS, mars 1989).

1. Il faut y voir l'effet du nombre des entreprises individuelles, qui représentent plus de la moitié des entreprises du secteur privé (57,3 %).

**Etablissements selon la taille de l'entreprise et la forme de dépendance, en 1985**



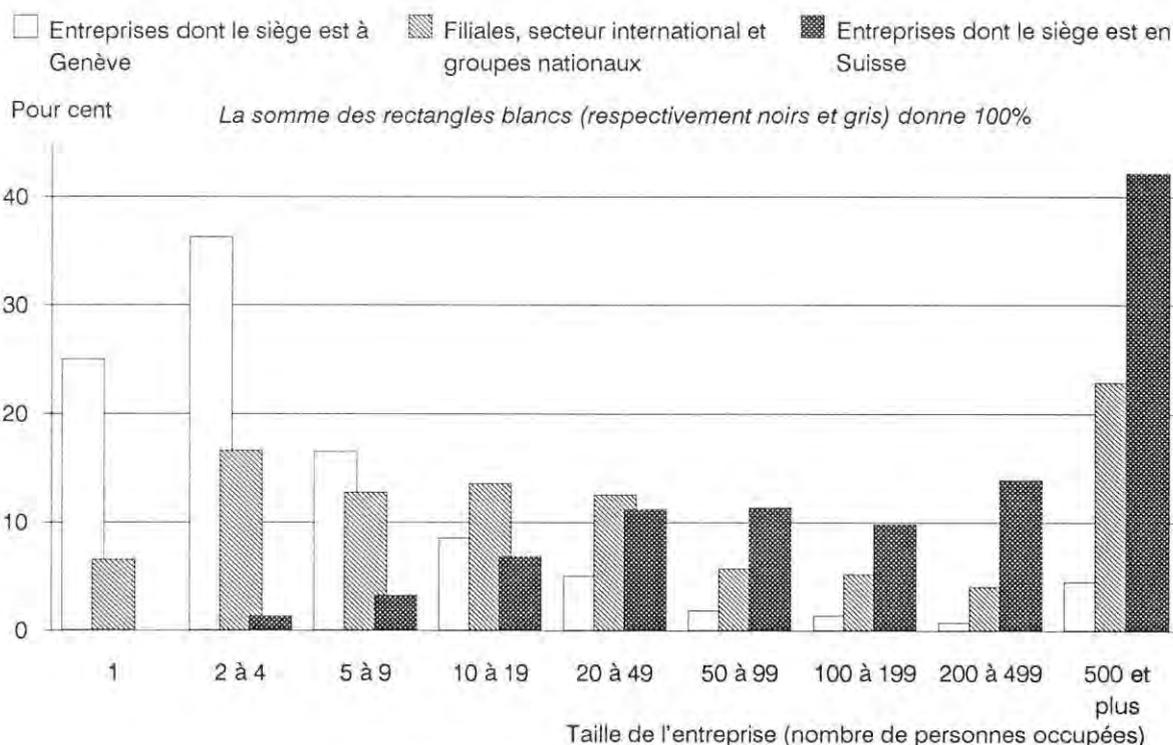
Il convient de s'interroger sur la signification de ces chiffres pour l'économie du canton. On ne peut guère imaginer un système économique dépourvu de petites entreprises, ni, à l'inverse, de grandes sociétés. Dans un passé récent, chacun a pu voir que certains produits nouveaux se sont développés tantôt au sein de petites entreprises, tantôt au sein de grandes organisations.

Notre but n'est pas de formuler une théorie de l'innovation, mais de rappeler que la cohabitation de petites et de grandes sociétés est un facteur positif pour le développement économique. Les grandes entreprises offrent une organisation du travail que les petites peuvent difficilement se permettre (formation interne, contacts avec des spécialistes de formations différentes, spécialisation plus grande du personnel, rencontre avec les employés d'autres pays, etc.). Du côté des petites entreprises, on a souvent relevé leur rapidité d'adaptation ou leur faculté d'occuper des "niches" très spécialisées. La proximité de grandes et de petites sociétés engendre des courants d'idées, de techniques, voire d'hommes, dont chaque partie tire très certainement avantage.

Compte tenu de ces remarques, il faut bien voir que les entreprises dépendantes élargissent la gamme de sociétés oeuvrant à Genève. La moitié des établissements appartenant à de grandes entreprises sont en effet liés à l'extérieur. Cette constatation peut conduire à des interprétations contrastées. Dans un cas, on déplorera le manque de contrôle du canton sur ces entreprises de grande taille. Dans un autre cas, on relèvera que, grâce à la présence de ces établissements dépendants, l'offre de postes de travail au sein d'entreprises d'envergure nationale ou internationale s'accroît fortement à Genève.

Le graphique 5 ci-après donne la répartition des "succursales", d'une part, et de l'ensemble des autres établissements dépendants, d'autre part, selon la taille de l'entreprise. On y voit nettement que les filiales sont relativement absentes des entreprises de taille moyenne et se regroupent parmi les petites entreprises (moins de 50 personnes) et, à l'autre extrême, parmi les grandes (plus de 500 emplois). Quant aux "succursales", elles ne sont pratiquement pas représentées dans les entreprises de petite taille et se concentrent dans les grandes (42 % des succursales relèvent d'entreprises de 500 personnes ou plus).

Répartition des entreprises dépendantes selon leur taille, par forme de dépendance, en 1985



Enfin, le lecteur intéressé trouvera ci-dessous (tableau 4), la répartition des établissements par taille de l'entreprise en Suisse, par secteur économique (secondaire et tertiaire) et par genre de dépendance (filiales et succursales, uniquement). On y lira par exemple que, parmi les petites entreprises, les filiales sont plus fréquemment représentées que les établissements secondaires avec siège en Suisse. Cela est probablement dû à la présence d'agents locaux, représentations diverses ou distributeurs, qui se recrutent en bonne partie parmi les petites entreprises. On notera également que les entreprises avec siège en Suisse sont en général de taille supérieure dans le secteur des services : 44 % des établissements dépendant d'un siège en Suisse se rattachent à des entreprises de plus de 500 personnes; dans l'industrie cette proportion tombe à 19 %.

Tableau 4

Etablissements dépendants, par secteur économique, selon la forme de dépendance (filiales et succursales) et la taille de l'entreprise en 1985

	Secteur secondaire				Secteur tertiaire				Ensemble			
	Siège hors du canton		Filiales		Siège hors du canton		Filiales		Siège hors du canton		Filiales	
	Nombre	Répartition en %	Nombre	Répartition en %	Nombre	Répartition en %	Nombre	Répartition en %	Nombre	Répartition en %	Nombre	Répartition en %
<b>Personnes occupées</b>												
< 10	6	6,3	9	12,2	53	4,4	373	44,4	59	4,6	382	41,7
10 à 19	5	5,3	11	14,9	83	6,9	111	13,2	88	6,8	122	13,3
20 à 49	12	12,6	14	18,9	133	11,1	92	10,9	145	11,2	106	11,6
50 à 99	16	16,8	11	14,9	131	11,0	45	5,4	147	11,4	56	6,1
100 à 199	15	15,8	9	12,2	112	9,4	49	5,8	127	9,8	58	6,3
200 à 499	23	24,2	8	10,8	157	13,1	40	4,8	180	14,0	48	5,2
500 et plus	18	18,9	12	16,2	526	44,0	131	15,6	544	42,2	143	15,6
<b>Total</b>	<b>95</b>	<b>100,0</b>	<b>74</b>	<b>100,0</b>	<b>1195</b>	<b>100,0</b>	<b>841</b>	<b>100,0</b>	<b>1290</b>	<b>100,0</b>	<b>915</b>	<b>100,0</b>

Source : OFS (Berne) - SCS

Avant de clore cette section, jetons un rapide coup d'oeil à la taille des établissements sis dans le canton (tableau 5 ci-dessous). En corollaire à ce qui a été écrit sur la taille des entreprises, les établissements dépendants sont d'une taille nettement supérieure à celle des établissements locaux.

Tableau 5

Canton de Genève

**Taille moyenne des établissements selon la forme de dépendance, en 1985**

	Personnes occupées (1)	Etablissements (2)	Taille moyenne (1)/(2)
Etablissements dépendants	84 880	2 543	33,4
Succursales	31 057	1 290	24,1
Filiales	29 613	915	32,4
Groupes nationaux	5 638	133	42,4
Secteur international	18 572	205	90,6
Etablissements indépendants	154 545	17 354	8,9
<b>Total</b>	<b>239 425</b>	<b>19 897</b>	<b>12,0</b>

Source : OFS (Berne) - SCS

**4. Dépendance économique selon les aires géographiques**

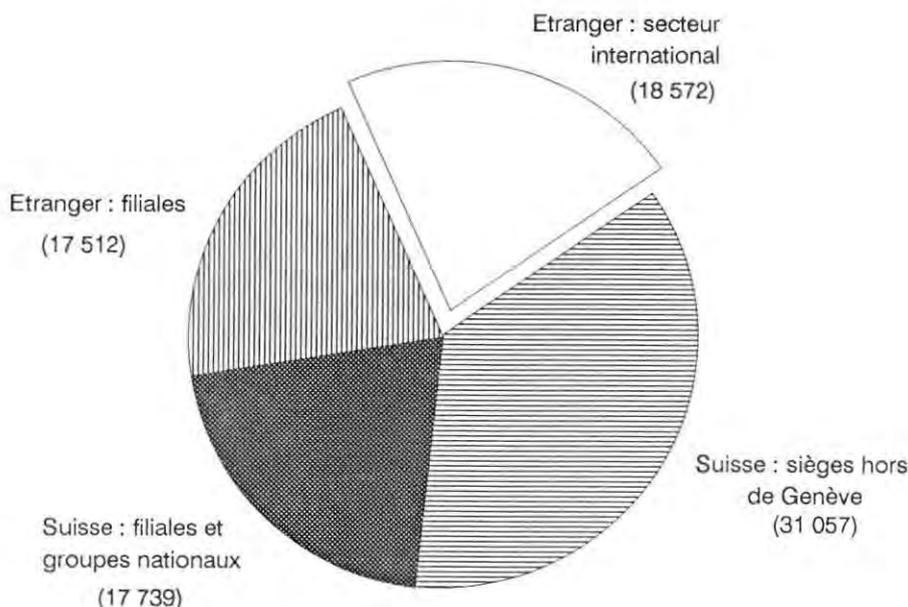
Dans l'introduction, nous avons défini les activités dépendantes comme celles qui sont régies par des décisions prises "à l'extérieur", c'est-à-dire à l'extérieur des frontières cantonales. Ce chapitre va situer plus précisément la géographie de cette dépendance : de quels cantons, de quels pays ou de quelles régions du monde proviennent les décisions qui orientent l'activité des personnes occupées dans les établissements localisés à Genève.

Nous n'englobons pas dans les dénombrements le secteur international car il ne peut pas systématiquement être rattaché à un pays particulier.

Graphique 6

Canton de Genève

**Répartition des emplois selon la forme de dépendance, en 1985**



## 4.1 Relations avec la Suisse

Les cantons contrôlant un nombre significatif d'emplois à Genève sont relativement peu nombreux. Zurich et Berne contrôlent, chacun, plus de 10 000 personnes. Viennent ensuite Bâle, Fribourg, Vaud et Argovie (de 1 000 à 10 000 personnes). Les 86 % des personnes travaillant dans des entreprises ou établissements dépendants sont rattachées à ces six cantons. L'importance de Berne repose en bonne partie sur l'administration fédérale : si l'on ne dénombre que les postes de travail du secteur privé, Berne "perd" 6 884 emplois et en contrôle alors 4 354 à Genève dans les entreprises privées.

Un deuxième groupe de cantons contrôle de 100 à 1 000 emplois; il s'agit de Zoug, Neuchâtel, Lucerne, Saint-Gall, Schaffhouse, Soleure et le Tessin. Comme on pourrait s'y attendre, cette liste dessine une géographie conforme à la fois aux concentrations économiques nationales et aux affinités culturelles et linguistiques : le triangle d'or, mais aussi, à une exception près, la Romandie.

Plus surprenante est la liste des cantons très discrètement représentés à Genève : ce sont les cantons du "centre de la Suisse", mais aussi ceux du sud de la Suisse (Valais et Grisons), le Tessin faisant exception.

Tableau 6

Canton de Genève

### Etablissements genevois dépendant d'un autre canton suisse, en 1985 Personnes occupées selon la forme de dépendance et le canton contrôleur

	Personnes occupées, secteurs public et privé				dont secteur privé	
	Siège hors canton	Filiales et groupes nationaux	Ensemble		Ensemble	
			Nombre	%	Nombre	%
Appenzell RE	-	-	-	-	-	-
Appenzell RI	-	-	-	-	-	-
Argovie	368	1 001	1 369	2,8	1 369	3,2
Bâle-Campagne	144	-	144	0,3	144	0,3
Bâle-Ville	3 704	3 293	6 997	14,3	6 997	16,5
Berne	9 694	844	10 538	21,6	4 354	10,3
Fribourg	334	2 537	2 871	5,9	2 690	6,3
Glaris	7	8	15	-	15	-
Grisons	-	-	-	-	-	-
Jura	7	-	7	-	7	-
Lucerne	499	-	499	1,0	435	1,0
Neuchâtel	259	279	538	1,1	538	1,3
Nidwald	-	-	-	-	-	-
Obwald	-	-	-	-	-	-
Saint-Gall	261	58	319	0,7	319	0,8
Schaffhouse	-	489	489	1,0	489	1,2
Schwytz	1	-	1	-	1	-
Soleure	140	128	268	0,5	268	0,6
Tessin	89	160	249	0,5	249	0,6
Thurgovie	46	8	54	0,1	54	0,1
Uri	29	-	29	0,1	29	0,1
Valais	62	9	71	0,1	71	0,2
Vaud	2 560	1 002	3 562	7,3	3 562	8,4
Zoug	60	829	889	1,8	889	2,1
Zurich	12 793	6 826	19 619	40,2	19 619	46,3
Inconnu mais en Suisse	-	268	268	0,5	268	0,6
<b>Suisse</b>	<b>31 057</b>	<b>17 739</b>	<b>48 796</b>	<b>100,0</b>	<b>42 367</b>	<b>100,0</b>

Source : OFS (Berne) - SCS

Les effectifs d'emplois contrôlés à Genève doivent être mis en relation avec la taille des cantons "contrôleurs". Ainsi, les cantons alémaniques occupent beaucoup plus de personnes chez eux que les cantons latins : sur près de trois millions d'emplois recensés en Suisse en 1985, plus des trois quarts sont localisés dans les cantons alémaniques. En conséquence, il est normal que le rôle de ces cantons sur le territoire genevois dépasse celui des cantons latins, c'est un simple effet de proportion.

Dans le but de tenir compte de la grandeur des cantons "contrôleurs", le tableau 7 contient un nouveau coefficient appelé "taux de contrôle", qui se définit comme le rapport du nombre d'emplois contrôlés à Genève au nombre de personnes occupées dans le canton contrôleur.

*Exemple* : le canton de Vaud contrôle 3 562 emplois à Genève. Comme 242 570 personnes occupées ont été dénombrées dans le canton de Vaud en 1985, le taux de contrôle ( $3\,562/242\,570 = 14,7\text{‰}$ ) signifie que les entreprises vaudoises contrôlent 14,7 emplois à Genève pour 1 000 emplois dans le canton de Vaud<sup>1</sup>. Ainsi, un canton deux fois plus petit, contrôlant deux fois moins de personnes à Genève, afficherait le même taux de contrôle. Ces taux figurent dans le tableau 7.

Le canton relativement le mieux implanté à Genève est Bâle-Ville avec un taux de 45 ‰. Il est suivi par Fribourg (35 ‰), Zurich (33 ‰) et Zoug (20 ‰). Deux cantons ont un taux situé entre 10 ‰ et 20 ‰, il s'agit de Vaud et Schaffhouse. Tous les autres cantons affichent des taux inférieurs à 10 ‰. Un lecteur attentif à la vie économique genevoise devinera sans peine quels genres d'entreprises tissent ces liens entre Genève et la Suisse. La chimie (Bâle), la distribution (Bâle, Zurich, Fribourg), les assurances (Bâle, Zurich), les banques (Zurich, Bâle), les services commerciaux et de consultation (Zurich, Bâle, Vaud) et l'industrie (Fribourg, Zoug, Soleure, Argovie, Neuchâtel, Zurich).

---

1. En réalité, sur les 242 570 personnes occupées dans le canton de Vaud, un certain nombre sont "contrôlées" de l'extérieur, y compris par Genève !

Tableau 7

Canton de Genève

## Taux de contrôle(1) des cantons suisses sur Genève

	Secteurs public et privé		dont secteur privé		Emplois dans le canton contrôleur
	Emplois genevois contrôlés	Taux de contrôle en 0/00	Emplois genevois contrôlés	Taux de contrôle en 0/00	
Appenzell RE	-	-	-	-	18 156
Appenzell RI	-	-	-	-	4 563
Argovie	1 369	6,4	1 369	6,4	212 287
Bâle-Campagne	144	1,7	144	1,7	86 753
Bâle-Ville	6 997	45,0	6 997	45,0	155 508
Berne	10 538	26,5	4 354	10,9	397 872
Fribourg	2 871	38,3	2 690	35,9	75 020
Glaris	15	0,9	15	0,9	17 385
Grisons	-	-	-	-	80 809
Jura	7	0,3	7	0,3	25 790
Lucerne	499	3,8	435	3,3	130 505
Neuchâtel	538	7,3	538	7,3	73 494
Nidwald	-	-	-	-	11 883
Obwald	-	-	-	-	11 182
St. Gall	319	1,7	319	1,7	189 424
Schaffhouse	489	14,5	489	14,5	33 806
Schwytz	1	-	1	-	39 350
Soleure	268	2,7	268	2,7	98 559
Tessin	249	1,8	249	1,8	141 660
Thurgovie	54	0,7	54	0,7	79 708
Uri	29	2,5	29	2,5	11 394
Valais	71	0,7	71	0,7	101 224
Vaud	3 562	14,7	3 562	14,7	242 570
Zoug	889	20,2	889	20,2	43 932
Zurich	19 619	31,0	19 619	31,0	632 386
Inconnu mais en Suisse	268	///	268	///	///
<b>Suisse</b>	<b>48 796</b>	<b>16,7</b>	<b>42 367</b>	<b>14,5</b>	<b>2 915 220</b>

(1) Taux de contrôle : rapport entre le nombre d'emplois contrôlés dans le canton de Genève et le total des emplois du canton contrôleur.

Source : OFS (Berne) - SCS

## 4.2 Un regard sur le reste de la Suisse

Les taux de contrôle permettent de procéder à des analyses symétriques par couple de cantons. Une telle étude a été publiée par l'OFS<sup>1</sup>, elle recouvre l'ensemble de la Suisse, tout en se limitant au dénombrement des établissements dépendant d'un siège situé en dehors du canton. Pour Genève, cela équivaut à omettre plus du tiers des emplois dépendants. Dans l'annexe A.1, le lecteur trouvera un tableau publié par l'OFS dans lequel figure l'ensemble des cantons.

On verra que Genève contrôle directement moins d'emplois (dans ses frontières et en Suisse) qu'il en abrite sur son territoire. Cette situation n'a rien d'exceptionnel, car trois cantons seulement (Zurich, Berne et Bâle-Ville) contrôlent davantage d'emplois à l'extérieur de leurs frontières qu'ils en ont chez eux dépendant d'autres cantons.

Le tableau résumé figure ci-contre. Il a l'avantage de présenter, pour chaque canton, ses taux de contrôle et de dépendance pour les années 1975 et 1985.

1. Concentration des entreprises et dépendance spatiale en Suisse, publication n° 219, 1989, OFS Berne, 95 p.

Tableau 8

Suisse

## Taux de dépendance et de contrôle des cantons suisses

Taux de dépendance (1)					Taux de contrôle (2)				
Rang	Canton	1975	Canton	1985	Rang	Canton	1975	Canton	1985
1	BL	19,14	SO	10,59	1	BS	27,94	BS	22,19
2	VS	17,69	BL	10,16	2	ZH	15,16	ZH	13,72
3	FR	12,82	UR	10,16	3	SO	10,10	BE	8,45
4	GR	11,67	GE	10,08	4	AR	7,06	SO	8,45
5	SO	11,61	FR	9,84	5	BE	6,90	GE	6,70
6	SZ	10,12	BS	9,72	6	AG	6,90	ZG	6,69
7	TI	9,94	SH	9,67	7	ZG	6,10	LU	6,45
8	GE	9,81	VD	9,41	8	LU	6,06	BL	6,31
9	VD	9,84	TI	9,12	9	NE	5,90	AG	6,06
10	TG	8,62	VS	9,02	10	GE	5,74	AR	5,96
11	SG	8,34	SZ	8,28	11	GL	4,75	NE	5,40
12	UR	8,32	TG	8,18	12	SG	4,66	SZ	5,11
13	BS	8,26	AR	8,16	13	BL	4,09	SG	4,87
14	AR	7,97	NE	8,02	14	VD	3,92	VD	4,32
15	LU	7,85	GR	7,80	15	SH	3,91	SH	3,08
16	AG	7,57	NW	7,65	16	SZ	3,89	FR	3,05
17	NE	7,17	LU	7,58	17	FR	3,57	OW	2,74
18	GL	7,15	SG	7,56	18	TG	3,08	NW	2,74
19	SH	7,08	ZG	7,12	19	NW	2,65	TG	2,70
20	ZG	7,07	AG	6,58	20	AI	2,16	GL	2,20
21	OW	6,54	OW	6,24	21	OW	1,93	AI	1,27
22	BE	6,01	AI	6,22	22	UR	1,66	GR	0,87
23	AI	5,35	ZH	5,96	23	VS	0,79	TI	0,84
24	ZH	5,22	BE	5,75	24	GR	0,77	UR	0,82
25	NW	4,52	GL	5,09	25	TI	0,67	VS	0,43

(1) Rapport entre le nombre de personnes que le reste de la Suisse contrôle dans un canton et le nombre total de personnes occupées de ce même canton (en %).

(2) Rapport entre le nombre de personnes qu'un canton contrôle dans le reste de la Suisse et le nombre total de personnes occupées dans son territoire (en %).

Source : Concentration des entreprises et dépendance économique de la Suisse, p. 35, OFS (Berne)

En considérant les cantons les plus "puissants" en termes de contrôle, il apparaît que Genève a passé de la dixième à la cinquième place. En 1985, c'est le premier canton romand. Vu sous l'angle de la dépendance, Genève a connu une évolution très similaire, en passant de la huitième place en 1975 à la quatrième en 1985. Genève est simultanément un canton "contrôleur" et "contrôlé" : on peut donc affirmer que, malgré sa position géographique périphérique, il est bien intégré à l'économie suisse. Il n'en va pas de même pour tous les cantons; par exemple Fribourg côtoie Genève en termes de dépendance, mais affiche un taux de contrôle beaucoup plus faible.

En poussant l'analyse plus loin, on peut se demander si un fort taux de contrôle entraîne un fort taux de dépendance (ce serait le schéma de l'intégration), ou, au contraire, si un canton contrôleur a tendance à être moins dépendant (schéma de domination). De fait, il semble que cette deuxième hypothèse soit la plus correcte. Plus concrètement, cela signifie que des régions agissent comme pôles de contrôle, et qu'elles "dominent" le reste de la Suisse. On peut aisément voir ce phénomène à partir du tableau ci-dessous qui a également été élaboré par l'OFS. La liste des régions est pratiquement inversée selon qu'on les classe par taux de dépendance ou par taux de contrôle.

Tableau 9

Suisse

## Evolution des taux de dépendance et de contrôle par région, entre 1975 et 1985

Région	Taux de dépendance(1)		Région	Taux de contrôle(2)	
	1975	1985		1975	1985
GR, TI	10,42	8,49	Triangle d'or	9,32	8,12
Suisse romande	8,42	7,09	BE, SO, JU	6,51	7,13
Suisse centrale(3)	7,17	6,55	Suisse centrale	4,08	4,18
Nord-Est(4)	6,87	6,44	Nord-Est	2,96	2,98
BE, SO, JU	6,10	5,90	Suisse romande	1,90	2,09
Triangle d'or(5)	2,44	2,83	GR, TI	0,54	0,69

(1) Rapport entre le nombre de personnes que le reste de la Suisse contrôle dans un canton et le nombre total de personnes occupées de ce même canton (en %).

(2) Rapport entre le nombre de personnes qu'un canton contrôle dans le reste de la Suisse et le nombre total de personnes occupées dans son territoire (en %).

(3) Suisse centrale : LU, UR, SZ, OW, NW.

(4) Nord-Est : TG, SG, AR, AI, GL.

(5) Triangle d'or : BS, BL, AG, ZH, ZG, SH.

Source : Concentration des entreprises et dépendance économique de la Suisse, p. 35, OFS, Berne 1989

Rappelons que les chiffres de cette section ne concernent que les emplois d'établissements secondaires rattachés à un établissement principal sis dans un autre canton ou une autre région. Ils n'englobent ni les filiales, ni le secteur international.

La comparaison entre les taux de 1975 et 1985 permet d'appréhender l'évolution de ces liens entre cantons contrôlés et contrôleurs. Il est particulièrement intéressant de voir que les taux de dépendance ont plutôt fléchi, sauf dans la région du "Triangle d'or". L'évolution des taux de contrôle a suivi une marche inverse : ils ont tous grimpé, sauf dans le "Triangle d'or". Cette constatation tempère quelque peu nos précédentes remarques, dans la mesure où cette dynamique de l'économie suisse a eu tendance à gommer la hiérarchie des régions sur une période de dix ans. Naturellement, ces conclusions se fondent sur une mesure partielle de la dépendance et il est possible qu'elles puissent être invalidées si de meilleurs outils de mesure étaient à disposition.

### 4.3 Dépendance par rapport à l'étranger

Les pays étrangers contrôlent directement 7,3 % des emplois à Genève (17 512 personnes) sans tenir compte du secteur international. Si l'expansion des entreprises prend à l'intérieur de la Suisse deux formes (filiales et établissements secondaires), l'internationalisation ne se développe pratiquement que par le biais des filiales. Ainsi, les données des tableaux de cette section ne concernent que les entreprises qui ont déclaré que plus de 50 % de leur capital était en possession d'une maison mère située à l'étranger, et c'est le pays de cette maison mère qui établit l'origine de la filiale genevoise.

L'Europe et l'Amérique du Nord contrôlent à peu près le même nombre d'emplois à Genève. En Europe, la première place revient à la France, qui contrôle près de 2 800 emplois (construction d'appareils, bâtiment-génie civil, commerce et banque). Les affinités culturelles et linguistiques ainsi que la proximité géographique ne sont pas étrangères à ce rapprochement. Cela explique peut-être la faible implantation de l'Allemagne (138 emplois). La deuxième position échoit à la Grande-Bretagne (2 244 emplois) qui, de plus, a manifesté une forte expansion en dix ans (+ 45 % d'emplois contrôlés à Genève). Ces emplois se regroupent dans l'industrie du tabac, le commerce de détail, la restauration et l'hébergement, les banques et les services de consultation et commerciaux. Les Pays-Bas, l'Italie et le Luxembourg complètent ce tableau des pays européens actifs à Genève. On notera enfin la quasi-disparition de la présence danoise entre 1975 et 1985.

En ce qui concerne les pays extra-européens, les États-Unis occupent la première place : c'est d'ailleurs, avec 7 437 personnes occupées, le premier employeur étranger du canton. Les emplois se regroupent dans les branches d'activité de la fabrication d'instruments de précision, du commerce de gros, des banques, des services de consultation, des services personnels et de la recherche. A l'autre extrême, l'Asie est très faiblement représentée, ainsi que les pays du continent africain.

Si l'on compare ces données aux chiffres du commerce extérieur de Genève avec l'étranger, on constate que la hiérarchie des partenaires commerciaux n'est pas tout à fait identique à celle qui ressort de l'analyse de la dépendance. Pour l'Europe, le premier partenaire est la France, mais ensuite, la Grande-Bretagne cède la place à l'Italie et l'Allemagne. Quant aux pays non européens, le premier partenaire commercial de Genève est les USA, suivi du Japon, de Hong-Kong et de l'Arabie Séoudite<sup>1</sup>.

Tableau 10

Canton de Genève

**Entreprises genevoises dépendant de l'étranger, en 1975 et 1985**  
**Filiales et personnes occupées selon le pays contrôleur**

	1975			1985		
	Filiales	Personnes occupées		Filiales	Personnes occupées	
		Nombre	%		Nombre	%
<b>Europe</b>	<b>224</b>	<b>7143</b>	<b>47,5</b>	<b>291</b>	<b>7 934</b>	<b>45,3</b>
Allemagne (RFA)	10	258	1,7	2	138	0,8
Belgique	12	296	2,0	5	45	0,3
Danemark	5	421	2,8	2	9	0,1
Espagne	9	110	0,7	14	88	0,5
France	99	2842	18,9	101	2 868	16,4
Grèce	1	50	0,3	1	1	0,0
Grande-Bretagne	35	1575	10,5	56	2 244	12,8
Italie	11	532	3,5	20	402	2,3
Liechtenstein	4	26	0,2	8	246	1,4
Luxembourg	12	438	2,9	19	392	2,2
Norvège	-	-	0,0	1	93	0,5
Pays-Bas	11	433	2,9	34	981	5,6
Suède	5	123	0,8	6	191	1,1
Turquie	-	-	0,0	6	37	0,2
Autres	10	39	0,3	16	199	1,1
<b>Amérique</b>	<b>166</b>	<b>7648</b>	<b>50,9</b>	<b>184</b>	<b>8 172</b>	<b>46,7</b>
Canada	10	157	1,0	15	383	2,2
Etats-Unis	139	7416	49,3	135	7 437	42,5
Panama	12	36	0,2	15	65	0,4
Autres	5	39	0,3	19	287	1,6
<b>Afrique</b>	<b>14</b>	<b>64</b>	<b>0,4</b>	<b>5</b>	<b>39</b>	<b>0,2</b>
<b>Asie, Océanie</b>	<b>20</b>	<b>178</b>	<b>1,2</b>	<b>35</b>	<b>496</b>	<b>2,9</b>
<b>Inconnus</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,0</b>	<b>28</b>	<b>871</b>	<b>5,0</b>
<b>Total</b>	<b>424</b>	<b>15 033</b>	<b>100,0</b>	<b>543</b>	<b>17 512</b>	<b>100,0</b>

Pour les maisons mères en Suisse voir le tableau 6.

Source : OFS (Berne) - SCS

1. Le classement est tiré des chiffres du commerce extérieur de 1985. Données statistiques n° 1986/3, 1986, SCS.

## 5. Comparaison des recensements de 1975 et 1985

### 5.1 Une forte stabilité

On enregistre très peu de changements entre 1975 et 1985. Lors du premier recensement cité, le taux global de dépendance atteignait 34,7 %; dix ans plus tard, il se fixe à 35,5 %. Compte tenu des erreurs statistiques liées à de telles enquêtes, il n'est pas permis d'inférer que la dépendance économique du canton ait crû significativement pendant cette décennie.

Certes, si l'on se place à un niveau d'analyse plus fin, il apparaît quelques évolutions dignes d'être mentionnées. Tout d'abord, on notera que le poids des filiales a largement baissé en termes relatifs, aussi bien pour les filiales d'entreprises suisses qu'étrangères (cf. tableau 11). En revanche, les établissements secondaires (succursales) occupent plus de personnes en 1985 que dix ans auparavant.

Tableau 11

Canton de Genève

Evolution de la dépendance économique entre 1975 et 1985

		Total	Entreprises dépendantes				Entreprises indépendantes
			Etablissements secondaires	Filiales, maison mère suisse et groupes nationaux	Filiales, maison mère étrangère	Secteur international	
1975	Personnes occupées	199 254	22 302	16 431	15 033	15 333	130 155
	Pour cent	100,0	11,2	8,3	7,5	7,7	65,3
1985	Personnes occupées	239 425	31 057	17 739	17 512	18 572	154 545
	Pour cent	100,0	13,0	7,4	7,3	7,8	64,5

Source : OFS (Berne) - SCS

Au chapitre précédent, les tableaux 8 à 10 présentent des chiffres pour 1975 et 1985. On y voit que la "domination" du Triangle d'or s'est quelque peu effritée en dix ans et que les autres régions de la Suisse en ont tiré bénéfice.

En ce qui concerne les relations avec le reste du monde (tableau 10), on discerne également peu de changement, si ce n'est l'affaiblissement relatif du rôle des Etats-Unis et, par contraste, l'accroissement significatif de celui de la Grande-Bretagne.

### 5.2 Evolution selon les branches d'activité économique

Rappelons au lecteur que la nomenclature des branches d'activité économique n'est pas la même en 1975 qu'en 1985. Cela signifie que certaines entreprises qui étaient comptabilisées sous une branche en 1975 se retrouvent parfois dans une autre activité en 1985. En gros, cela concerne les activités d'assainissement, qui ont été transférées du secteur secondaire vers les services, ainsi que les boulangeries et boucheries, qui passent de l'industrie alimentaire vers la distribution. Il faut donc être prudent dans les comparaisons. De plus, on ne tiendra compte ici que des activités occupant au moins 500 personnes.

Au cours de la décennie 1975-85, les secteurs secondaire et tertiaire ont connu des histoires bien différentes. Le secteur secondaire a vu ses effectifs décroître; dans le même temps son taux de dépendance a diminué. Bien au contraire, le secteur des services a réalisé une croissance soutenue, tout en se liant un peu plus à l'extérieur.

Tableau 12

Canton de Genève

**Evolution de la dépendance, par branche économique, de 1975 à 1985**  
**Branches comparables occupant au moins 500 personnes**

	1975		1985	
	Personnes occupées	Taux de dépendance (1) en %	Personnes occupées	Taux de dépendance (1) en %
<b>Secteur secondaire</b>				
Habillement et lingerie	958	4,2	578	1,6
Bois, meubles en bois	2 359	1,2	2 297	1,7
Arts graphiques	3 732	25,2	3 323	18,8
Chimie	3 332	36,7	3 015	19,2
Produits minéraux non métalliques	703	28,4	979	14,8
Métallurgie	6 599	6,4	2 277	12,6
Construction de machines véhicules et appareils	11 356	54,0	8 065	57,8
Horlogerie et bijouterie	4 521	29,7	4 311	3,2
Bâtiment, génie civil	12 593	5,2	19 448	12,8
<b>Secteur tertiaire</b>				
Commerce de gros et intermédiaires	13 169	53,6	16 335	51,7
Commerce de détail	20 699	44,6	22 743	43,5
Hôtellerie et restauration	10 625	9,5	14 661	19,1
Transports, expédition, agences	7 968	53,4	10 072	52,4
Banques, sociétés financières	12 377	76,0	17 371	77,5
Assurances	2 628	57,4	3 311	53,0
Affaires immobilières et location de biens mobiliers	1 819	16,7	2 875	24,3
Enseignement et recherche	12 614	8,3	14 298	5,9
Santé	10 985	0,4	14 217	0,5
Culture, sports et loisirs	2 868	26,2	4 592	35,1
Diplomatie, organisations intergouvernementales	15 333	100,0	18 572	100,0
<b>Secteur secondaire</b>	<b>55 330</b>	<b>23,4</b>	<b>49 894</b>	<b>20,1</b>
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>143 924</b>	<b>38,2</b>	<b>189 531</b>	<b>39,5</b>
<b>Ensemble des activités</b>	<b>199 254</b>	<b>34,1</b>	<b>239 425</b>	<b>35,5</b>

(1) Rapport entre le nombre de personnes dépendantes de la branche et le total des personnes occupées de cette branche à Genève.

Source : OFS (Berne) - SCS

**Secteur secondaire**

Au sein de ce secteur d'activité, dont le taux global de dépendance a baissé, on trouve trois branches d'activité qui se lient davantage à l'extérieur de 1975 à 1985 : la métallurgie, la construction de machines et appareils ainsi que le bâtiment et génie civil. Ces trois groupes d'activité ont traversé les dix années séparant les recensements avec des vicissitudes diverses. La métallurgie est, parmi toutes

les activités économiques à Genève, celle qui a subi la plus forte érosion : plus de la moitié de ses effectifs ont disparu; dans le même temps, son taux de dépendance a doublé. Inversement, la construction et le génie civil connaissent une expansion de plus de 50 % et leur taux de dépendance suit une évolution semblable à celle de la métallurgie.

Ce petit exemple montre qu'il n'est pas possible de rechercher un rapport de causalité immédiat entre une "mainmise" de l'extérieur sur certaines activités économiques genevoises et leurs succès éventuels.

Le lecteur attentif aura sans doute remarqué la très forte contraction du taux de dépendance de l'horlogerie et bijouterie. Il y a deux explications à ce phénomène : l'une statistique, l'autre économique. L'explication statistique relève de ce qui a été précisé en préambule, à savoir que des établissements considérés comme oeuvrant dans l'horlogerie en 1975 ont été regroupés avec la micromécanique en 1985. Plus intéressante est l'explication économique : pendant la période sous revue, plusieurs ateliers genevois d'entreprises nationales ont été fermés dans le cadre d'une politique de regroupement des forces autour de la maison mère.

#### *Secteur des services*

En dix ans, les activités tertiaires n'ont globalement pas changé leurs liens avec l'extérieur, tout en connaissant une forte croissance des effectifs des personnes occupées. Les liens de dépendance se sont relativement accentués dans l'hôtellerie et la restauration, la culture, le sport et les loisirs. A la lecture de cette liste, on se rend compte que les appétits extérieurs se sont particulièrement manifestés dans les activités de loisirs au sens large. Il est vrai que les activités plus traditionnelles des services étaient déjà fortement contrôlées en 1975 (plus de 50 % du commerce de gros, des transports, des banques et des assurances).

### **5.3 Conclusion : l'absence de l'histoire**

L'ensemble de la brève étude qui précède offre une image ponctuelle saisie lors du recensement de 1985. Une comparaison avec les données récoltées dix ans auparavant apporte une dimension historique. Cependant, il faut bien admettre que la mise en parallèle des années 1975 et 1985 ne donne qu'une vision très partielle de l'économie genevoise et de son histoire.

En 1975, l'économie mondiale affrontait une crise sans précédent depuis la dernière guerre mondiale. Le canton en subissait bien évidemment le contrecoup : on dénombrait 42 chômeurs en 1974, ils étaient 541 en 1975 et 876 en 1976. Dans le même temps, les personnes occupées dans le secteur industriel passaient de 27 800 en 1974 à 22 700<sup>1</sup> en 1976 (- 18 %). Bien des interrogations pesaient sur l'avenir économique genevois et les dix années qui suivirent furent marquées par de nombreuses tentatives de maintenir une activité florissante. De ces faits, il n'est rien rapporté dans ce document.

En 1985, l'emploi total a progressé de 20 % et se fixe à 244 000 personnes occupées; le chômage, dont la nature a probablement changé, est relativement élevé surtout si l'on compare les 2 000 chômeurs de 1985 aux 700 de 1975/76. Quant à l'industrie, elle occupe 20 600 personnes (- 15 % par rapport à 1975).

L'histoire économique genevoise de ces dix années a été mouvementée. Si le secteur des services a connu une expansion sans précédent, les activités secondaires ont eu du mal à se maintenir (voir la publication citée en note). L'économie s'est souvent appuyée sur des financements ou des alliances provenant de l'extérieur du canton. A ce propos, nous avons parlé plus haut de l'absence de données sur la "démographie des entreprises". Si de telles informations étaient disponibles pour la période sous revue, l'on serait en mesure d'écrire l'histoire des entreprises à Genève et, surtout, de mieux comprendre les conditions locales qui entraînent ou entravent leur développement. ■

---

1. Chiffres tirés de *L'emploi dans l'industrie genevoise 1966-1986*. Données statistiques, juillet 1988, SCS.

**Personnes occupées, selon le canton de localisation de l'établissement secondaire et le canton de contrôle de l'entreprise, en 1985**

Personnes occupées à plein temps, secteurs secondaire et tertiaire, non compté le secteur international ni les filiales

6* Canton de contrôle	ZH	BE	LU	UR	SZ	OW	NW	GL	ZG	FR	SO	BS	BL	SH
Canton de localisation														
ZH	594662	8395	1088	4	595	23	16	12	653	333	1269	8814	708	511
BE	11543	375005	589	1	159	43	.	2	353	373	1493	3029	388	24
LU	4218	1429	120617	.	280	116	170	9	259	64	291	996	231	6
UR	201	111	290	10236	100	.	3	3	11	.	255	40	.	.
SZ	1160	159	460	30	36091	.	6	17	432	.	8	196	.	.
OW	116	166	275	.	6	10484	29	.	6	.	.	47	.	.
NW	140	52	361	.	2	87	10974	2	2	.	9	58	.	.
GL	449	150	18	.	9	.	.	16500	3	.	2	33	4	20
ZG	1216	215	908	2	79	3	18	.	40804	.	78	321	2	.
FR	1454	1576	140	.	25	.	.	.	31	67638	146	349	.	2
SO	4788	2164	127	.	33	.	.	.	60	26	88118	1047	332	1
BS	7403	2209	390	1	67	6	26	.	85	77	395	140389	2467	398
BL	2044	453	56	.	10	.	.	5	6	22	381	5021	77934	7
SH	2063	231	49	.	6	.	.	14	12	7	9	506	66	30535
AR	472	66	6	.	19	.	.	.	.	.	1	94	16	.
AI	25	2	5	.	4	.	.	.	.	.	.	34	.	.
SG	6335	1325	1057	.	186	2	.	61	188	76	391	1911	105	11
GR	3148	521	239	.	47	.	.	.	124	9	158	523	75	.
AG	7917	1241	398	.	125	11	12	18	145	29	1054	1681	429	1
TG	3231	360	59	.	20	2	24	.	34	4	85	564	4	44
TI	5271	2369	634	26	92	5	3	26	298	21	351	2096	65	6
VD	8255	3641	422	.	75	8	19	195	145	693	354	1985	268	10
VS	3791	1095	184	.	53	.	.	12	8	131	768	599	4	.
NE	1568	1151	193	.	5	1	.	.	21	88	652	580	4	.
GE	9781	3443	435	29	1	.	.	7	60	334	138	3694	144	.
JU	189	1115	39	.	13	.	.	.	4	.	43	295	167	.
Total	681440	408644	129039	10329	38102	10791	11300	16883	43744	69925	96449	174902	83413	31576

(suite)

6* Canton de contrôle	AR	AI	SG	GR	AG	TG	TI	VD	VS	NE	GE	JU	TOTAL
Canton de localisation													
ZH	810	9	2467	73	5626	621	406	1462	11	313	3480	13	632386
BE	7	1	492	31	1065	95	164	995	36	994	918	72	397872
LU	.	.	312	.	853	98	23	214	7	15	297	.	130505
UR	.	.	.	31	2	4	10	.	90	.	7	.	11394
SZ	2	.	518	8	188	16	9	27	.	9	14	.	39350
OW	.	.	6	.	30	.	.	15	.	1	1	.	11182
NW	.	.	6	.	162	4	.	15	.	5	4	.	11883
GL	.	.	90	10	29	1	.	36	.	15	16	.	17385
ZG	.	.	63	1	43	42	6	53	13	20	45	.	43932
FR	.	.	92	.	110	6	2	1337	15	1023	1072	2	75020
SO	.	4	210	1	1302	8	.	169	4	63	96	6	98559
BS	1	.	194	1	478	19	54	302	.	65	480	1	155508
BL	.	.	174	5	371	39	.	31	2	26	166	.	86753
SH	4	.	83	8	41	80	2	40	.	12	38	.	33806
AR	16675	8	725	.	.	64	5	3	.	2	.	.	18156
AI	21	4279	185	1	4	1	.	.	.	1	1	.	4563
SG	199	26	175092	386	738	669	43	303	.	37	278	.	189424
GR	.	1	637	74509	81	84	254	119	26	23	231	.	80809
AG	.	.	262	15	198315	25	10	246	.	69	284	.	212287
TG	37	9	1859	8	70	73184	1	59	.	31	19	.	79708
TI	.	.	215	79	393	52	128728	362	2	94	469	3	141660
VD	1	.	223	41	801	72	91	219736	146	562	4779	48	242570
VS	.	.	80	6	59	84	15	1378	92090	52	815	.	101224
NE	.	.	61	.	121	19	.	584	4	67595	831	16	73494
GE	.	.	261	.	299	46	89	2560	62	259	192955	7	214607
JU	.	.	14	.	16	2	.	175	15	277	49	23377	25790
Total	17757	4337	184321	75214	211197	75335	129912	230221	92523	71563	207345	23545	3129827

---

## Collection "Aspects statistiques" : liste des cahiers parus

---

- Économie genevoise, rétrospective annuelle
 

N° 55	Février	1987	Rétrospective	1986
N° 59	Février	1988	"	1987
N° 64	Février	1989	"	1988
N° 73	Février	1990	"	1989
N° 82	Mars	1991	"	1990
- Recensements fédéraux de la population et des logements (RFE)
 

N° 22	Octobre	1981	RFP 1980	1. Population et ménages
N° 30	Octobre	1982	RFP 1980	2. Structures de la population des communes
N° 32	Décembre	1982	RFP 1980	3. Structures de la population du canton
N° 35	Mai	1983	RFP 1980	4. Ménages : composition et taille
N° 38	Septembre	1983	RFP 1980	5. Bâtiments et logements
N° 42	Décembre	1984	RFP 1980	6. Population active et mouvements pendulaires
N° 44	Mai	1985	RFP 1980	7. Conditions d'habitation des ménages (1)
N° 45	Juillet	1985	RFP 1980	8. " " " (2)
N° 46	Août	1985	RFP 1980	9. " " " (3)
N° 52	Juin	1986	RFP 1980	10. Structure professionnelle de la population résidente active
- Recensements fédéraux des entreprises (RFE)
 

N° 3	Mai	1977	RFE 1975	Le secteur public à Genève
N° 8	Juin	1978	RFE 1975	Les emplois, évolution par branche
N° 16	Octobre	1980	RFE 1975	La dépendance économique des entreprises du canton
N° 57	Septembre	1987	RFE 1985	1. Les administrations publiques dans le canton
N° 62	Novembre	1988	RFE 1985	3. Évolution de l'emploi par branche économique 1975
N° 66	Mars	1989	RFE 1985	4. Les entreprises établies à Genève
N° 68	Mai	1989	RFE 1985	5. Evolution de l'emploi dans les communes genevoises 1975-82-85
N° 69	Juin	1989	RFE 1985	6. Etablissements et personnes occupées dans le canton de Genève
N° 74	Mars	1990	RFE 1985	7. Le commerce de détail à Genève
N° 77	Septembre	1990	RFE 1985	8. Valeur de la production dans le canton de Genève; estimation par branche économique
N° 78	Septembre	1990	RFE 1985	9. Le secteur de la santé à Genève
N° 83	Mai	1991	RFE 1985	10. La dépendance économique à Genève
- Population (état, mouvement, perspectives)
 

N° 11	Février	1979	Perspectives d'évolution de la population du canton	
N° 28	Février	1982	Évolution récente de la natalité à Genève	
N° 31	Novembre	1982	Note sur l'évolution des divorces à Genève	
N° 49	Janvier	1986	Évolution de la population étrangère à Genève, 1981-1984	
N° 58	Décembre	1987	Émigration des Suisses hors du canton de Genève, 1984-1986	
N° 71	Novembre	1989	Note sur l'évolution des conceptions hors mariage, à Genève et en Suisse	
N° 76	Septembre	1990	Perspectives de population pour le canton de Genève jusqu'en 2010	
N° 80	Octobre	1990	L'émigration des Suisses hors du canton de Genève	
N° 84	Mai	1991	L'acquisition de la nationalité suisse dans le canton de Genève	
- Emploi et vie active
 

N° 5	Juin	1977	Évolution de l'emploi à Genève depuis 1973	
N° 15	Mai	1980	Évolution de l'emploi à Genève	
N° 24	Novembre	1981	Population active à Genève, 1980	
N° 36	Juin	1983	Les emplois à Genève en 1982; enquête de septembre 1982	
N° 50	Février	1986	Evolution de l'emploi à Genève	
N° 63	Février	1989	La main-d'oeuvre frontalière dans le canton de Genève	
- Enseignement, formation, recherche
 

N° 25	Décembre	1981	Les brevets originaires de Genève délivrés en Suisse, 1978-1980	
-------	----------	------	---	--
- Entreprises et établissements
 

N° 81	Décembre	1990	Mouvement des entreprises dans le canton de Genève 1986-1989	
-------	----------	------	--	--
- Agriculture
 

N° 23	Octobre	1981	RFA 1980	Recensement de l'agriculture et de l'horticulture
N° 61	Octobre	1988	RFE 1985	2. Le recensement de l'agriculture à Genève (RFA)

- **Énergie**  
N° 53    Novembre    1986    Le point sur les statistiques de l'énergie dans le canton de Genève
- **Industrie**  
N° 40    Avril            1984    Évolution de l'emploi dans l'industrie genevoise, 1966-1982
- **Construction et logement**  
*Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève*  
N° 1    Février        1977    Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève  
N° 4    Mai             1977    Dépenses pour les travaux de construction à Genève en 1976 et 1977  
N° 7    Avril          1978    "            "            "            en 1977 et 1978  
N° 13    Mai            1979    "            "            "            en 1978 et 1979  
  
*Logements inoccupés (vides, vacants), locaux commerciaux vacants*  
N° 2    Mars          1977    Résultats de l'enquête à Genève, au 1er décembre 1976  
N° 6    Février       1978    "            "            "            1977  
N° 12    Février       1979    "            "            "            1978  
N° 14    Mars          1980    "            "            "            1979  
N° 19    Mars          1981    "            "            "            1980  
N° 27    Février       1982    "            "            "            1981  
N° 34    Mars          1983    "            "            "            1982  
N° 43    Mars          1985    Résultats de l'enquête à Genève, au 1er juin 1984  
N° 48    Octobre       1985    "            "            "            1985  
N° 54    Décembre    1986    "            "            "            1986  
N° 65    Février       1989    "            "            "            1987 et 1988
- **Banques et assurances**  
N° 70    Août          1989    Les banques à Genève
- **Secteur international**  
N° 9    Décembre    1978    Les Organisations internationales à Genève 1977-1978  
N° 18    Mars          1981    "            "            "            1979-1980  
N° 72    Janvier       1990    Le secteur international à Genève, bilan 1989
- **Commerce extérieur du canton avec l'étranger**  
N° 20    Avril          1981    Résultats par groupe de marchandises, 1972-1980  
N° 33    Février       1983    Emploi, nature, provenance et destination des marchandises, 1981  
N° 51    Avril          1986    Mode de transport (1972-1984), emploi et nature des marchandises (1982-1984)
- **Salaires, revenus et prestations sociales**  
N° 39    Décembre    1983    Les revenus distribués par branche économique à Genève; salaires moyens à Genève et en Suisse
- **Prix, loyers**  
N° 17    Février       1981    Évolution des prix à la consommation; bilan 1980 et perspectives 1981  
N° 21    Juin          1981    Évolution semestrielle des loyers; résultats de mai 1981  
N° 26    Février       1982    Évolution semestrielle des loyers; rétrospective et résultats de novembre 1981  
N° 29    Avril          1982    Évolution des prix à la consommation; bilan 1981 et perspectives 1982  
N° 37    Juin          1983    Prix à la consommation et loyers; évolution 1982-1983  
N° 41    Juillet        1984    "            "            évolution 1983-1984  
N° 56    Juillet        1987    "            "            évolution 1984-1986  
N° 60    Septembre    1988    Évolution des prix à la consommation 1983-1987; comparaison Genève/Suisse  
N° 67    Avril          1989    Variations et niveau des loyers en cas de changement de locataire  
N° 75    Juin          1990    Évolution des prix à la consommation (bilan 1989)  
N° 85    Juin          1991    Évolution et niveau des loyers à Genève; situation à fin 1990
- **Conjoncture**  
N° 47    Septembre    1985    Le mouvement de fonds des CCP à Genève, 1960-1984
- **Mélanges**  
N° 10    Janvier       1979    Franc suisse et économie genevoise  
Quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse  
Tourisme et hôtellerie
- **Méthodes et organisation statistique**  
N° 79    Octobre       1990    Représentation cartographique de données statistiques

---

## Publications du Service cantonal de statistique (SCS)

---

### Données générales, chiffres

- **Annuaire statistique**  
Environ 330 pages, couverture rouge, parution vers la fin du mois d'octobre.  
Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton dans son ensemble, mais aussi les communes (et en particulier la Ville de Genève). L'annuaire couvre un maximum de domaines : en principe, tous ceux pour lesquels on dispose de statistiques fiables et pertinentes.
- **Mémento statistique**  
Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit).  
C'est une synthèse des données essentielles sur le canton.
- **Bulletin statistique**  
Bulletin trimestriel de 44 pages, couverture verte.  
Choix des principales statistiques genevoises (avec quelques données suisses) disponibles trimestriellement ou mensuellement. Ce bulletin trimestriel est complété d'une feuille mensuelle (huit numéros par an) donnant une mise à jour des principales données sur le canton.

### Cahiers

- (Etudes, analyses, résultats de relevés périodiques ou d'enquêtes).
- Cahiers de format A4; quatre séries identifiables par la couleur de leur couverture :
- **Aspects statistiques**  
Couverture bleue, 4 à 8 numéros par an.  
Série consacrée à la présentation commentée et illustrée de sujets divers traités périodiquement (résultats de recensements, d'enquêtes annuelles, etc.) ou non (études ponctuelles). Dans cette série paraît chaque année, au début mars, une rétrospective sur l'économie genevoise.
  - **Données statistiques**  
Couverture jaune, 8 à 10 numéros par an.  
Série permettant la diffusion rapide de résultats (statistiques annuelles, enquêtes), sous la forme de tableaux statistiques brièvement commentés. Cette série s'adresse d'abord à des publics spécialisés.

- **Etudes et documents**

Couverture rouge et noire, diffusion par souscription.

Documents techniques (méthodologie, classifications) ou données statistiques de référence ou ayant valeur d'archives.

- **Reflets conjoncturels**

Cahier trimestriel de 8 pages, couverture brune.

Série distribuée avec le bulletin statistique trimestriel, traitant de la conjoncture économique à Genève. Choix d'indicateurs économiques, l'accent principal ayant été mis jusqu'ici sur l'industrie (test conjoncturel).

### Publications périodiques sur des domaines spécifiques

- **Marche des affaires**

Feuilles de couleur orange.

*Industrie* : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle avec complément trimestriel.

*Hôtellerie* : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle.

*Construction* : résultats de l'enquête sur l'activité de la construction et choix d'indicateurs conjoncturels complémentaires; feuille trimestrielle.

- **Indice genevois des prix de la construction de logements**

Bulletin paraissant une fois par an, en juin, couverture bleu-vert

Indice au 1er avril; 6 pages de tableaux avec commentaires.

- **Indices des prix à la consommation**

Feuille mensuelle de couleur violette.

Tableaux sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois.

- **Mercuriale de Genève**

Recueil de tableaux d'une douzaine de pages, couverture brune, paraissant une fois par mois.

Liste des prix observés sur les marchés de la Ville de Genève.